

B. POUYMAYOU

Espace Valentine Bât. C
1 Montée de St Menet
13011 Marseille

Tél. 04.91.01.58.90

contact@auditbpgl.com

CENTRE SOCIAL DU ROY D'ESPAGNE
Parc du Roy d'Espagne
13008 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

1 – Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Social du Roy d'Espagne relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Centre Social du Roy d'Espagne à la fin de cet exercice.

2 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

3 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment pour ce qui concerne :

- l'évaluation des fonds dédiés et le rattachement des produits à l'exercice considéré

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Centre Social du Roy d'Espagne à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7 - Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 20 Mars 2024

Le Commissaire aux comptes
AUDIT BPGL & CIE FIDU
Représentée par
Bernard **POUYMAYOU**

BILAN

Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			31.12.2022
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	990.00	571.40	418.60	575.01
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	990.00	571.40	418.60	575.01
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	820 299.40	767 521.81	52 777.59	58 665.99
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	636 527.63	612 457.59	24 070.04	34 342.74
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	183 771.77	155 064.22	28 707.55	24 323.25
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 550.69		12 550.69	12 530.69
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	20.00		20.00	
PRETS	12 530.69		12 530.69	12 530.69
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	833 840.09	768 093.21	65 746.88	71 771.69
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	239 310.69		239 310.69	169 020.29
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	110 095.66		110 095.66	106 736.78
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	129 215.03		129 215.03	62 283.51
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	140 000.00		140 000.00	80 286.67
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	400 158.64		400 158.64	368 876.70
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				550.99
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	779 469.33		779 469.33	618 734.65
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 613 309.42	768 093.21	845 216.21	690 506.34

BILAN

Passif	31/12/2023	31.12.2022
	Montant	Total
CAPITAL	7 578.82	7 578.82
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	21 342.86	21 342.86
AUTRES RESERVES	468 609.16	468 609.16
REPORT A NOUVEAU	-103 692.15	-61 565.96
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	69 483.17	-42 126.19
SITUATION NETTE (1)	463 321.86	393 838.69
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 920.84	5 623.80
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	4 920.84	5 623.80
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	468 242.70	399 462.49
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		3 292.00
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)		3 292.00
PROVISIONS POUR RISQUES	44 111.36	33 943.57
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL PROVISIONS (4)	44 111.36	33 943.57
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18 033.45	14 882.45
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	77 464.79	64 980.77
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	14 074.49	7 615.94
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	223 289.42	166 329.12
TOTAL DETTES (5)	332 862.15	253 808.28
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	845 216.21	690 506.34

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Toutes les écritures

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	24 406.00		22 320.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	626 433.63		523 555.83
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		626 433.63	523 555.83
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	317 727.13		263 257.08
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 000.00		
DONS MANUELS			
MECENATS	1 000.00		
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		318 727.13	263 257.08
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	167.04		175.93
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	3 292.00		
AUTRES PRODUITS	98 847.50		84 307.21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 071 873.30	893 616.05
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	424 097.09		369 794.27
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	20 315.35		18 303.93
SALAIRES ET TRAITEMENTS	412 381.61		398 219.23
CHARGES SOCIALES	117 450.48		119 767.89
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	21 768.99		28 987.79
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 167.79		3 090.62
REPORTS EN FONDS DEDIES			3 292.00
AUTRES CHARGES	651.69		897.89
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		1 006 833.00	942 353.62
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		65 040.30	-48 737.57

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 637.84		1 446.71
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		4 637.84	1 446.71
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			12.50
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			12.50
RESULTAT FINANCIER (3-4)		4 637.84	1 434.21
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 640.71		12 511.22
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	702.96		4 906.12
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		2 343.67	17 417.34
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 538.64		12 240.17
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		2 538.64	12 240.17
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		-194.97	5 177.17

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31.12.2022
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		1 078 854.81	912 480.10
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		1 009 371.64	954 606.29
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		69 483.17	
SOLDE DEBITEUR = PERTE			42 126.19
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	61 907.76		87 212.08
BENEVOLAT	4 792.32		948.17
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		66 700.08	88 160.25
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	60 557.76		87 212.08
PRESTATION EN NATURE	1 350.00		
PERSONNEL BENEVOLE	4 792.32		948.17
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		66 700.08	88 160.25

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
TOTAL (875)	0.00	871 Prestations en nature	
861 Mise à disposition gratuite de biens		871000 Prestations en nature	61 907.76
861000 CHARGES SUPPLEMENTIVES	60 557.76	TOTAL (871)	61 907.76
TOTAL (861)	60 557.76	875 Dons en nature	
862 Prestations		875000 Bénévolat	4 792.32
862000 Prestations	1 350.00	TOTAL (864)	4 792.32
TOTAL (862)	1 350.00		
864 Personnel bénévole			
864000 Personnel Bénévole	4 792.32		
Total charges contributions volontaires	66 700.08	Total produits contributions volontaires	66 700.08

**Association Centre Socioculturel
Roy d'Espagne**

**ANNEXE AU
BILAN
ET COMPTE DE
RESULTAT
2023**



Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

SOMMAIRE DES ANNEXES	Page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
 REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
 COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des Immobilisations	2
Etat des Amortissements	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Produits à recevoir	4
Disponibilités	4
Détail des charges constatées d'avance	4
Etat des échéances des dettes	5
Charges à payer	5
Variation des fonds propres	6
Subventions d'investissements	6
Fonds dédiés	6
Etat des Provisions	6
Détail des produits constatés d'avance	7
Détail des charges exceptionnelles	8
Détail des produits exceptionnels	8
 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	
Informations complémentaires	9
Contributions volontaires en nature	9
Engagements de garantie donnés ou reçus	

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 845 216,21 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 1 078 854,81 € et des charges de 1 009 371,64 € dégageant un excédent de 69 483,17 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

La structure est une association loi 1901 et a pour objet statutaire : Mettre à la disposition de la population du quartier du Roy d'Espagne et des environs, à Marseille 8ème, un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère éducatif, social, culturel et sportif. Elle est rigoureusement apolitique et aconfessionnelle.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2023 a été marquée par une reprise importante des activités dans leur globalité. Le soutien financier de la ville, de la CAF et des nouveaux financements sollicités comme le FSE, et la maîtrise des budgets sur chaque secteur nous ont permis de remonter en partie le report à nouveau déficitaire depuis quelques années.

Tous les secteurs sont en développement, notamment le secteur famille sur le QPV, l'accueil de loisirs avec une montée en effectif et le pôle culturel qui accueille de plus en plus de personnes sur les événements.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'association ne sont pas rémunérés, notamment la présidente, le trésorier et le secrétaire.

L'information concernant le seul cadre salarié de l'association n'a pas été fournie en raison d'une lecture directe de cet élément.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant la continuité de l'association.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Etat des mouvements des immobilisations

Nous avons mis au rebut les immobilisations qui n'existaient plus.

Etat des mouvements des immobilisations année 2023

DESIGNATION	Valeur début d'exercice	Acquisitions	Sorties	Valeur fin d'exercice
Total Autres immo. Incorporelles	660.00	330.00		990.00
Total Constructions	331 121.86			331 121.86
Total Agencement / Aménagement	305 405.77			305 405.77
Total Installations Matériels et outillages	39 503.74	9 716.88		49 220.62
Total Matériel divers	20 600.72	1 200.00		21 800.72
Total Matériel Ateliers - Activités	31 392.57	907.16	4 357.61	27 942.12
Total Installations Générales, Agenc et Ame	4 665.50			4 665.50
Total Matériel de Transport	19 263.00			19 263.00
Total Matériel de Bureau et Informatique	48 832.24	3 289.00	3 040.86	49 080.38
Total Mobilier	11 872.37	281.14	354.08	11 799.43
Total général	813 317.77	15 724.18	7 752.55	821 289.40

VOIR TABLEAU DES AMORTISSEMENTS JOINT

EVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	LINEAIRE	de 2 à 5 ans
logiciels informatique	LINEAIRE	3 ans
Agencement et aménagement	LINEAIRE	5 à 10 ans
Matériel	LINEAIRE	de 2 à 10 ans
Matériel de bureau et informatio	LINEAIRE	de 1 à 5 ans
Mobilier	LINEAIRE	5 ans
Materiel de transport	LINEAIRE	5 ans

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

Etat des mouvements des amortissements année 2023

VOIR TABLEAU DES AMORTISSEMENTS JOINT

DESIGNATION	Valeur d'acquisition	Amort. début d'exercice	Amort. de l'exercice	Sortie d'amortisse ment	Total amort. fin d'exercice
Total Autres immo. Incorporelles	990.00	84.99	486.41		571.40
Total Constructions	331 121.87	331 121.87		0.00	331 121.87
Total Agencement / Aménagement	305 405.77	271 063.00	10 272.72		281 335.72
Total Installations Matériels et out	49 220.62	34 432.19	1 970.83		36 403.02
Total Matériel divers	21 800.72	17 336.27	540.49		17 876.76
Total Matériel Ateliers - Activités	27 942.12	30 418.18	341.16	4 357.61	26 401.73
Total Installations Générales, Agen	4 665.50	787.86	466.55		1 254.41
Total Matériel de Transport	19 263.00	19 263.00			19 263.00
Total Matériel de Bureau et Inform	49 080.38	37 720.65	7 643.80	3 040.86	42 323.59
Total Mobilier	11 799.43	11 848.71	47.08	354.08	11 541.71
TOTAL GENERAL	821 289.41	754 076.72	21 769.04	7 752.55	768 093.21
TOTAL V.N.C AU 31/12/2022			53 196.20		



Association Centre Socioculturel
Roy d'Espagne

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES AU 31/12/2023

Détail de l'état des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	110 095.66	110 095.66	
Personnel avances et acomptes	2 574.00	2 574.00	
Personnel opposition	63.00	63.00	
Subvention Etat	1 500.00	1 500.00	
Subventions Région			
Subventions Département	3 000.00	3 000.00	
Subventions Ville	5 260.00	5 260.00	
Subventions CAF	53 983.63	56 483.03	
Subvention FSE	57 027.20	57 027.20	
TOTAL	233 503.49	236 002.89	0.00

PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2023

Détail de l'état des produits à recevoir	Montant
PU CE Vacances fin d'année 2023 en janvier 2024, affectées en 2023 pour cohérence CAF	3 307.80
TOTAL	3 307.80

DISPONIBILITES AU 31/12/2023

BFCC compte courant	84 126.41
BFCC compte épargne	1 274.91
BFCC Part A	152.50
Caisse d'Epargne compte courant	223 575.33
CE Compte épargne	85 700.14
CE Part sociale	1 000.00
Chèques à encaisser	
Caisse	4 020.09
Régies d'avance	309.26
TOTAL	400 158.64

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2023

Détail de l'état des charges constatées d'avance	Montant
TOTAL	0.00

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES AU 31/12/2023

Détail de l'état des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Fournisseurs et comptes rattach	18 033.45	18 033.45	
Dettes fiscales et sociales	74 024.91	74 024.91	
Autres impôts taxe et assimilés	3 439.88	3 439.88	
Autres dettes	14 074.49	14 074.49	
TOTAL	109 572.73	109 572.73	0.00

CHARGES A PAYER AU 31/12/2023

Détail de l'état des charges à payer	Montant
Fournisseurs et factures non parvenues	18 033.45
Solde POIRIER	1 252.93
Salaire à Payer (précarité CDD+janv 24)	465.44
Provisions congés payés	37 990.71
URSSAF	8 592.00
Participation formation continue	4 538.57
Caisse de retraite cadre et non cadre	2 798.72
Prévoyance cadre et non cadre	1 350.04
Charges sociales sur congés payés	14 424.62
Mutuelle	2 611.88
Conseil d'Etablissement	3 996.49
Taxe salaire	2 120.00
Divers charges à payer	10 078.00
Impôts à la source	733.00
Impôts sur Compte à terme	586.88
TOTAL	109 572.73

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

VARIATION DES FONDS PROPRES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions ont été amorties au même rythme que les immobilisations acquises au moyen de ces subventions

NOM SUBVENTIONNEUR	DESIGNATION	DATE OBTENTION	N° dossier	MONTANT SUBVENTION	AMORTISSEMENTS		CUMULES
					ANTERIEURS	EXERCICE	
SUBVENTION AMORTIES				229 348.98 €	229 348.98	0.00	229 348.98
CAF B DU R	TVX SECURISATION	2021	201901453	7 029.64 €	1 405.92	702.96	2 108.88
TOTAL subvention à amortir				7 029.64 €	230 754.90 €	702.96 €	231 457.86 €

FONDS DEDIES AU 31/12/2023

Fonds dédiés		Fonds à engager en début d'exercice (19)	Fonds utilisés en cours d'exercice (789)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (689)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Projet	Financier				
		0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00		
		0.00	0.00		
		0.00	0.00		
		0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00	0.00	0.00

ETAT DES PROVISIONS AU 31/12/2023

Détail Provision	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour risques :	0.00	5 000.00		5 000.00
Provisions pour charges :	33 943.57	5 167.79	0.00	39 111.36
Provisions réglementées :				
Provisions pour dépréciation :	0.00		0.00	0.00
TOTAL	33 943.57	10 167.79	0.00	44 111.36

Association Centre Socioculturel
Roy d'Espagne

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2023

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Accueil de Loisirs Mercredis 2023/2024	36 923.00
Activités Arts Plastiques 2023/2024	282.89
Activités Batterie 2023/2024	1 822.85
Activités Chant 2023/2024	4 034.48
Activités Cirque 2023/2024	18 386.20
Activités Danse Classique 2023/2024	1 544.03
Activités Barre à terre Classique 2023/2024	504.07
Activités Danse Couple et cubaine 2023/2024	11 169.21
Activités Danse Contemporaine 2023/2024	4 846.59
Activités Modern Jazz 2023/2024	14 098.69
Activités barre à terre contemporaine 2023/2024	989.81
Activités Echecs 2023/2024	2 075.97
Activités Eveil Musical 2023/2024	2 802.82
Activités Guitare 2023/2024	6 890.39
Activités groupe musique 2023/2024	711.99
Activités Judo 2023/2024	10 730.48
Activités Piano 2023/2024	8 622.39
Activités Pilates 2023/2024	11 837.20
Activités Qi Gong 2023/2024	2 382.02
Activités Roller Trotinette 2023/2024	6 428.60
Activités Russe 2023/2024	394.92
Activités Self défense 2023/2024	1 233.27
Activités Sophrologie 2023/2024	1 539.62
Activités Taekwondo 2023/2024	9 739.56
Activités Théâtre 2023/2024	10 205.28
Activités Yoga 2023/2024	8 175.51
Part utilisation salle	1 690.23
Subventions en année scolaire	1 695.42
FSE sur 2 années (2023 et 2024)	41 531.93
TOTAL	223 289.42



Association Centre Socioculturel
Roy d'Espagne

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

CHARGES EXCEPTIONNELLES AU 31/12/2023

Détail des charges exceptionnelles	Montant
Pertes adhérents EX N-1	729.36
Créances devenues irrécouvrables	
Charges exceptionnelles exercices en cours	
Charges exercices antérieurs	1 809.28
TOTAL	2 538.64

PRODUITS EXCEPTIONNELS AU 31/12/2023

Détail des produits exceptionnels	Montant
Produits exceptionnels sur exercice en cours	107.74
Produits exceptionnels sur exercice antérieurs	1 102.52
Produits exceptionnels adh N-1	430.45
TOTAL	1 640.71

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

L'excédent de cette année 2023 s'explique par une maîtrise des dépenses sur les différents secteurs, une mutualisation de moyens avec de nouveaux partenaires, une diversification des ressources et un soutien des financeurs Ville de Marseille et CAF (augmentation des PS). La structure revient sur une dynamique d'avant COVID, et peut de nouveau envisager un développement notamment sur le QPV. Il n'en reste pas moins que les financements sont principalement des financements d'action, qui laissent la structure dans une incertitude constante sur les financements à venir sur les prochaines années.

Le résultat permet de remonter en partie le report à nouveau déficitaire depuis quelques années.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6000 euros décomposés de la manière suivante :

honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :

honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 .

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Cependant l'association a pris la décision de constituer une provision pour le personnel 5 ans avant le départ à la retraite

La provision pour le personnel partant dans les 5 ans a atteint le plafond.

Contribution volontaire en nature

Les contributions volontaires enregistrées pour l'exercice 2023 correspondent à la mise à disposition des écoles et d'activités encadrées par la Ville de Marseille à titre gratuit .

La valorisation du bénévolat a été prise en compte cette année et représente un montant de 4792,32 € (nombres d'heures bénévoles*tx horaire du smic au 01/08/2023).

ENGAGEMENTS DE GARANTIES DONNES OU RECUS

Engagements hors bilan :

Néant.

EFFECTIF MOYEN

Au 31/12/2023 : 11,41 personnes (ETP) se décomposant ainsi :

7,70 non cadres

1 cadre

2,71 CEE

MONTANT DES TROIS REMUNERATIONS LES PLUS IMPORTANTES

Le montant global de la rémunération des trois salaires les plus élevés pour l'année 2023 est de 139 358,88 euros

A MARSEILLE , le 29/03/2024

La Trésorière,
Mme Michèle DANTHEZ

La Présidente
Mme Claudie LARRIEU-CLERC